

Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségard, 28 décembre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation1 p. (148v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségard, 28 décembre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50625>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[28 décembre 1881](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire [Ségard, Émile](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin demande à Émile Ségard que ses articles publiés dans le journal *Le Devoir* soient tirés en double épreuve après correction et avant le tirage du journal.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Œuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Janv. 22. 2^{me} st

Monsieur Dugat,

Veuillez donc me donner
ordre pour que mes
articles publiés dans le
Drapeau soient, après
correction et avant l'usage
du journal, tirés en
double épreuve comme
cela a été fait pendant
un temps.

Nous n'enverrions pas
épreuves à part comme
autrefois.

Je vous salue très
sincèrement.

Diderot